

GRAND PRIX ANNIVERSAIRE 2022 GOLF DE BOURBON

Samedi 4 & dimanche 5 & lundi 6 juin 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs, le cahier des charges des Grands Prix & Grand Prix Séniors et par les règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

Le Comité d'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Épreuve ouverte aux joueuses et aux joueurs licenciés de la ffgolf dans la limite des places disponibles.
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve (GRAND PRIX SÉNIORS).
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2020 ou 2021, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions le 31 mai.
- **Épreuve non-fumeur** : voir Vademecum 2022 : il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 108 participants maximum dont un quota de 24 places maximum pour les Dames. Les inscrits pour le GRAND PRIX et GRAND PRIX SÉNIORS seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes seront dédiées au CRITÉRIUM et au TROPHÉE, elles seront également attribuées dans l'ordre croissant des index.

Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. FORMES DE JEU

- GRAND PRIX Messieurs & Dames : **54 trous** STROKE PLAY / 18 trous par jour / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion 2022 & WORLD AMATEUR GOLF RANKING / **Samedi 4 & dimanche 5 & lundi 6 juin 2022**
- GRAND PRIX SÉNIORS Messieurs & Dames : **36 trous** STROKE PLAY / 18 trous par jour / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion Séniors 2022 / **Dimanche 5 & lundi 6 juin 2022**
- CRITÉRIUM : **54 trous** / 18 trous par jour / **Samedi 4 & dimanche 5 & lundi 6 juin 2022**
 - Messieurs & Dames : STABLEFORD
 - U16 Garçons & Filles : STROKE PLAY
- TROPHÉE Messieurs & Dames : **18 trous** STABLEFORD / **Samedi 4 juin 2022**

4. SÉRIES ET MARQUES DE DÉPART

- **Messieurs** :
 - Série GRAND PRIX : index inférieur ou égal à 11.4 / Marques Blanches
 - Série GRAND PRIX SÉNIORS : index inférieur ou égal à 11.4, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve / Marques Jaunes
 - Série CRITÉRIUM & CRITÉRIUM U16 Garçons & TROPHÉE : index supérieur à 11.4 / Marques Jaunes
- **Dames** :
 - Série GRAND PRIX : index inférieur ou égal à 14.4 / Marques Bleues
 - Série GRAND PRIX SÉNIORS : index inférieur ou égal à 14.4, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve / Marques Rouges
 - Série CRITÉRIUM & CRITÉRIUM U16 Filles & TROPHÉE : index supérieur à 14.4 / Marques Rouges

5. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront directement sur Albatros pour les abonnés ou à l'accueil du Golf de Bourbon ou par téléphone au 02.62.26.33.39 pour les non-membres avant le mardi 31 mai 2021 à 18h00.

Le tirage des départs sera effectué et fera l'objet d'un affichage et d'une diffusion, au plus tard le jeudi 2 juin à 18h00.

6. ENGAGEMENTS

Les frais d'engagement sont fixés à :

- GRAND PRIX & CRITÉRIUM & CRITÉRIUM U 16 = **54 trous**
 - **Abonné du Golf de Bourbon** :
Membre AS GCB **50 €** et **25 €** pour les Moins de 18 ans
Non-Membre AS GCB **80 €** et **40 €** pour les Moins de 18 ans
 - **Non abonné du Golf de Bourbon** :
Extérieur **100 €** et **50 €** pour les Moins de 18 ans (inclus un parcours de reconnaissance pour les joueuses et joueurs du GRAND PRIX uniquement).
- GRAND PRIX SÉNIORS = **36 trous**
 - **Abonné du Golf de Bourbon** :
Membre AS GCB **40 €**
Non-Membre AS GCB **60 €**
 - **Non abonné du Golf de Bourbon** :
Extérieur **80 €** (inclus un parcours de reconnaissance).
- TROPHÉE = **18 trous**
 - **Abonné du Golf de Bourbon** :
Membre AS GCB **30 €** et **15€** pour les Moins de 18 ans
Non-Membre AS GCB **40 €** et **20€** pour les Moins de 18 ans

- **Non abonné du Golf de Bourbon :**
Extérieur 70 €

Ils devront être réglés au *Golf de Bourbon* au plus tard le 1^{er} jour de la compétition, avant le départ (chèque à l'ordre de la SRGB, espèces ou CB).

IMPORTANT : après le tirage des départs et leur affichage, les droits d'inscription sont dus. Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance pour le GRAND PRIX ou le GRAND PRIX SÉNIORS et se déclarant forfait sera redevable de son green fee au tarif public.

Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieurs (y compris green fee) vis-à-vis du club hôte.

7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour le GRAND PRIX le 3^{ème} jour ou le GRAND PRIX SÉNIORS, le 2^{ème} jour, le départage se fera en mort subite et s'effectuera sur les trous 1, 7, 8 et 18. En cas d'impossibilité de terminer un play-off (ou de le faire jouer) le classement provisoire deviendra définitif.

Pour le CRITÉRIUM & CRITÉRIUM U16, le départage se fera sur les scores enregistrés sur les 18, 9, 6 ,3 et dernier trou du 3^{ème} jour, le TROPHÉE 18, 9, 6 ,3 et dernier trou du jour.

8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

10. REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera le lundi 6 juin au Golf de Bourbon à partir de 18h00.

11. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la série GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS uniquement et s'effectuera soit le mercredi 1^{er}, soit le jeudi 2, soit le vendredi 3 juin : Réservation obligatoire au 02.62.26.33.39.

12. COMITÉ D'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

Sa composition sera affichée au tableau officiel et comprendra au minimum un représentant de l'AS GCB, un représentant du corps arbitral, et un représentant de la LRGR.

Le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier les séries et le nombre de joueurs.